



CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE **Séance du lundi 6 octobre 2014**

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville, s'est réuni en Mairie,

Le lundi 6 octobre 2014 à 20 Heures 30 Minutes

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT, Maire.**

Etaient présents : M. BAERT, M. BARDOUIL, M. CHANTEPIE, M. CHAUVIN, Mme COLLAS, M. COUBRICHE, M. LEBECQ, M. LECOMTE, M. LE LAY, M. PIERRAT, Mme RENAUD, Mme GOMBERT.

Absents excusés : Mme CAPRON, Mme HUGO-TRANZER, M. DESCAMPS.

Secrétaire de séance : Mme GOMBERT.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire annonce une triste nouvelle, le décès de Madame Annie Prandini.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 septembre 2014.

Le Conseil Municipal décide de reporter le point I pour le prochain conseil et de le remplacer par le changement de siège du Syndicat Scolaire.

I- CHANGEMENT DE SIEGE DU SYNDICAT SCOLAIRE.

Monsieur le Maire rappelle que suite au déménagement de Madame BY, secrétaire du Syndicat, à la mairie de Génicourt, il convient de transférer le siège du Syndicat Scolaire à la mairie de Génicourt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide du transfert de siège du Syndicat Scolaire de la mairie d'Hérouville à la mairie de Génicourt.

II- EGLISE.

Monsieur le Maire rappelle que de gros travaux sont à prévoir quant au soutènement bois extérieur et les fondations à refaire. Il est envisagé de retirer les étais et de faire des fondations en béton.

Pour mémoire, le montant des travaux de la 3^{ème} tranche (2011-2014) était de 35 956,83 €.

Les subventions obtenues pour un montant de 29 300,90 € ont permis à la commune de ne supporter que la différence, soit 6 655,93 €.

Deux phases sont à prévoir, la 1^{ère} est l'étude estimée à 20 000 € et la 2^{ème} phase les travaux estimés entre 150 000 € et 200 000 €.

Pour ces deux phases, une grande partie du financement viendra de subventions (DRAC, Région Ile-de-France, Département, Fondation du Patrimoine, Association Sauvegarde de l'Eglise).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide le démarrage de la phase d'étude auprès de Monsieur Lablaude, architecte des monuments historiques,

Décide de demander une subvention auprès de la DRAC et de la Réserve Parlementaire.

III- ENFOUISSEMENT DES LIGNES.

Monsieur le Maire expose qu'il serait souhaitable de faire une étude sur quelques rues du village pour connaître le coût des travaux, de trouver un bureau d'étude ainsi que des subventions. Il est envisagé d'étudier les rues du Poteau, Paul Bagnard et des Fichets.

IV- QUESTIONS DIVERSES.

- 1) **Chauffage mairie** : Monsieur le Maire rappelle que le coût de la facture EDF des mois de juin et juillet s'élève à 700 €. La VMC tournait 24h/24h, elle a été réglée et fonctionne désormais que 3h par jour. Des problèmes d'isolation, quant au lieu où se trouve cette VMC, ont été relevés. Des devis sont en cours afin d'améliorer cette situation et de fait pouvoir davantage économiser sur les prochaines factures.
- 2) **Appartement ancienne mairie** : L'appartement a été libéré le 30 septembre 2014. Des travaux vont être effectués avant l'emménagement du nouveau locataire. A savoir, changement des 3 fenêtres de façade et peinture intérieure. Le coût de ces travaux est estimé à environ 4 000 €.
- 3) **Convention CAUE** : Monsieur le Maire expose qu'il faut commencer à réfléchir et définir les grands axes de travail pour la mise en place du Plan Local d'Urbanisme (PLU). La convention avec le CAUE a été signée. La première réunion se tiendra prochainement et sera ouverte à tous les concitoyens qui souhaitent y participer.
- 4) **Comptes-rendus** : **Bourse aux plantes** : Beaucoup de monde, elle s'est bien passée, ambiance chaleureuse.
Exposition guerre 14-18 : Exposition très intéressante, beaucoup de monde.
Journée du patrimoine : Beaucoup de monde, samedi 30 personnes et dimanche 35 personnes.
Fête cantonale : elle s'est très bien déroulée, l'exposition sur le château a attiré beaucoup de monde.
- 5) **Salon de l'artisanat** : 20 emplacements sont réservés. Il reste encore quelques places de disponible.
- 6) **Enlèvement des betteraves** : Les interventions sont prévues les semaines 41, 46, 47 et 51.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 Heures 00 Mn.



Le Maire,
Eric BAERT.